OUVERTURE DU CENTRE DE RETENTION ADMINISTRATIVE D'HENDAYE

Arrêté préfectoral n° 2008154-7 du 2 juin 2008

Cabinet du Préfet

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, et notamment ses articles L 551-1 à L 555-3, R 553-1, R 553-2 et R 553-4,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs du préfet, à l'organistion et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

VU le décret n° 2005-617 du 30 mai 2005 relatif à la rétention administrative et aux zones d'attente pris en application des articles L 111-9, L 551-2, L 553-6 et L 821-5 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile,

VU l'arrêté interministériel du 21 mai 2008 portant création du centre de rétention administrative d'HENDAYE, pris en application de l'article 2 du décret du 30 mai 2005 susvisé,

VU l'arrêté préfectoral du 27 mars 2008 portant nomination du chef du centre de rétention administrative d'Hendaye et de son adjoint,

VU l'avis favorable des commissions de sécurité incendie panique et accessibilité en date du 5 mai 2008,

VU la convention médicale conclue entre l'Etat et le centre hospitalier de concernant la présence de personnel médical au centre de rétention administrative d'Hendaye,

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques,

ARRETE:

- **Article 1**^{er} Le centre de rétention administrative d'Hendaye, situé Rue Joliot Curie à Hendaye est ouvert à compter du 4 juin 2008.
- **Article 2 -** Un règlement intérieur fixe les conditions de vie des étrangers maintenus dans le centre de rétention administrative d'Hendaye.
- **Article 3 -** Le Secrétaire Général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, le directeur départemental de la police aux frontières des Pyrénées-Atlantiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Pau, le 2 juin 2008

Le Préfet,

Signé: Marc CABANE